



STELLA MARIS

NUMÉRO 31

BULLETIN DE LIAISON DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

SEPTEMBRE 2006

EDITO Le Latin

C'est une langue inutile, dit-on, parce qu'elle est morte et qu'on ne la parle plus.

Pire, ça ne rapporte pas beaucoup de points au Bac.

Même la liturgie est traduite en langue vulgaire dans les missels. Alors à quoi bon ?

À quoi bon disséquer un cadavre de texte, s'il faut ensuite le remettre au placard pour que les suivants fassent la même chose ? Quelle utilité ?

Mais le cadavre est-il bien mort ? En voyant ses ennemis s'acharner encore à le faire mourir, on pourrait en douter. Non, le Latin n'est ni mort ni encombrant pour qui sait la valeur des choses.

Une langue qui, pendant des siècles, a nourri la piété des fidèles, ciselé les formules intangibles de la Foi, exprimé les plus belles interprétations de la Parole de Dieu, servi aux Pontifes Romains pour parler au monde, une telle langue ne peut ni ne doit mourir. Elle fait partie de notre vie, elle nous fait vivre avec la Tradition de l'Église, elle nous conduit à la Vie éternelle : cette langue est bien vivante !

On comprend qu'elle soit l'objet invariable de la fureur destructrice des ennemis de la Foi.

Et si, dans nos écoles, on ne lui donne pas le rang qui lui convient, où la Civilisation trouvera-t-elle ses défenseurs ?

Ne nous y trompons pas : on n'assurera pas le triomphe du Christ-Roi en méprisant et en incitant à négliger le Latin, *Ecclesiae et Providentiae lingua*.

Abbé Guillaume d'Orsanne

Vingt ans !

Par M. l'abbé Rousseau

On n'a pas tous les jours 20 ans...

La célèbre chanson populaire (elle date de 1934) pourrait être apprise et chantée par nos élèves, et si nous trouvons quelque poète, les paroles en pourront être modifiées pour notre fin d'année scolaire, quand nous fêterons ici les 20 ans de notre école.

20 ans déjà, c'est peu, c'est beaucoup aussi. Que d'événements se sont passés durant ces années... Que de générations d'élèves se sont côtoyées, que de prêtres, de religieux, de religieuse (une seule, mais qui a bien tenu la maison pendant 10 ans, merci chère Sœur Marie de la Providence !), de professeurs et d'institutrices ont aidé à la bonne marche de notre établissement, chacun apportant sa contribution à la cathédrale que nous bâtissons jour après jour.

Ce terme de *cathédrale* me tient à cœur, c'est le premier mot que j'ai employé en arrivant dans les murs de notre chère École Sainte-Marie : édifier avec tous mes collaborateurs, pour ceux que les parents nous confient, un bel édifice humain, spirituel, surnaturel. La tâche dépasse parfois nos épaules, nous nous sentons bien faibles et petits par rapport à l'ampleur de notre mission, mais elle demeure exaltante et en ce début d'année, j'ai osé l'expression d'enthousiasme.

20 ans d'école : le danger est l'usure du temps, la lassitude, le déclin des forces. Que chacun s'examine.

Alors il faut repartir plein d'entrain, ne pas laisser le temps lamener nos âmes et nos cœurs. Le remaniement de notre toiture pour qu'enfin notre chapelle retrouve sa place qu'elle n'a plus depuis un an est un signe et un symbole de notre volonté de nous rajeunir ! Nous serons en effet heureux de retrouver le Bon Dieu à sa place, après le temps d'exil que



la longueur des travaux aussi vastes que nécessaires lui auront imposé. Nous souffrons nous aussi, personnellement et pour nos élèves, de l'exiguïté du lieu de prière que nous avons. Que ce sacrifice offert soit source de grâces pour tous.

Il faut déjà retenir la date de nos 20 ans : nous les fêterons aux derniers jours de notre année scolaire, les 23 et 24 juin 2007. Je compte vous en donner le programme d'ici la Toussaint.

D'ici là, je souhaite à tous une bonne année scolaire, avec l'assurance des prières de tous ceux qui œuvrent à cette grande tâche de l'éducation de nos chers enfants.

La vie est dure au royaume des couards !

Par Monsieur l'abbé d'Orsanne

Des époux qui ne se parlent plus, un père qui ne reprend pas son fils, des frères et sœurs qui se disputent, un ouvrier qui critique son patron. Mais comment éviter cela ? Par un acte de Charité bien mal connu qui s'appelle la correction fraternelle.

Nous aurons beau nous sanctifier nous-mêmes et vivre au milieu de saints personnages, il restera toujours à la faiblesse humaine assez de place pour agacer les autres. On cite volontiers comme exemple saint Paul et saint Barnabé qui durent se séparer parce qu'ils ne s'entendaient pas sur un unique point.

Comment s'étonner alors que ceux qui ne sont pas saints soient naturellement pénibles pour leur entourage ? Il y a là une règle universelle, une sorte d'héritage commun que notre père Adam nous a légué : chacun traîne avec lui une quantité plus ou moins importante de défauts personnels, dus à l'hérédité, à l'éducation, aux habitudes prises, etc.

Seulement, voilà : tout serait trop simple si chacun de nous se voyait réellement tel qu'il est, et travaillait courageusement à se corriger, avec la grâce de Dieu. Hélas ! Notre lucidité est bien plus grande sur les autres que sur nous-mêmes.

Un acte de Charité

Alors, justement, puisque les autres me voient mieux que moi-même sur certains points, ne doivent-ils pas intervenir pour m'éclairer ? C'est là qu'intervient la fameuse correction fraternelle.

Saint Thomas nous explique très clairement que la correction fraternelle est un acte de Charité si l'on se propose de détourner son frère d'une faute. Et s'il s'agit d'éviter un mal nuisible aux autres, c'est alors un acte de justice.

Saint Paul s'exprime ainsi aux Galates : *Frères, si un homme vient à être surpris en quelque faute, vous qui êtes spirituels, redressez-le avec*

un esprit de douceur, prenant garde à vous-mêmes, de peur que vous ne soyez aussi tentés. (Galates 6,1)

Quel équilibre ! Empêcher le mal chez les autres, tout en se regardant soi-même...

On le voit, la correction fraternelle est donc quelque chose de très simple : c'est l'amour du prochain qui pousse à le corriger de ses défauts, à le détourner du mal. Comment se fait-il alors que cette pratique soit si difficile dans la réalité ?

Premier obstacle : l'amour de soi

Il y a tout d'abord l'intention faussée : un époux qui cherche à corriger sa femme trop bavarde, c'est bien. Mais s'il le fait uniquement parce que ça l'agace, ou pour réduire sa facture téléphonique, ce n'est plus

tater chez autrui. Dame ! Comme je suis bon puisque les autres sont si mauvais ! Et voilà la source empoisonnée du mauvais esprit et du commérage.

Où se trouve la Charité ? Quelle est l'utilité de parler des défauts des autres s'il n'y a que la volonté de se comparer et de s'élever soi-même ?

Troisième obstacle : la faiblesse

La cause à laquelle on prête peu d'attention, c'est surtout le manque de courage. La correction fraternelle ne se rattache pas directement à la vertu de force, mais la présuppose, car une vertu morale ne naît ni ne croît spontanément. Il est donc normal que son exercice nous coûte.

Si donc un père de famille doit reprendre son fils qui se conduit mal, qu'il ne le fasse pas par colère : il n'y



Le prophète Nathan devant le roi David : un modèle admirable de correction fraternelle

un acte de Charité proprement dit. Un paroissien qui demande à son curé volubile de faire des sermons plus courts, afin que ses amis hésitants puissent assister à une Messe traditionnelle, c'est bien. Mais s'il ne le fait que parce que les sermons l'ennuient, il devrait plutôt corriger sa propre paresse.

La correction fraternelle doit procéder d'une motivation surnaturelle.

Deuxième obstacle : Que je suis beau !

Il y a bien souvent l'orgueil. On voit le mal chez les autres, on voudrait qu'il n'y fût point, mais on constate (souvent à tort) qu'il n'est pas chez nous et... finalement on est secrètement bien content de le cons-

aurait là qu'un soulagement animal de la mauvaise humeur, une sorte de délassement. Où serait la grâce divine ? Mais s'il le fait par Charité, donc un peu à froid, il constatera sans doute qu'il lui faut d'abord se calmer, puis réfléchir, trouver des arguments, voir plus le mal que fait son fils que sa souffrance paternelle. Cette correction lui coûtera : c'est bon signe.

Si Madame veut reprocher à Monsieur sa goujaterie, son égoïsme et son manque d'éducation, qu'elle y prenne garde ! Fait-elle cela par amour-propre ou réellement pour que son mari devienne meilleur devant Dieu ?

Quelle importance ? Mais c'est

tout différent ! La correction fraternelle est une vertu, et non une soupe de sécurité.

Or c'est souvent de la couardise que naissent les différents et les drames : c'est pour n'avoir pas eu le courage de corriger charitablement le conjoint, et en même temps pour s'être soulagé en le critiquant à l'extérieur (ce qui est à la fois plus commode et parfaitement inutile), c'est donc à cause de ce manque de courage que des situations humaines deviennent humainement insupportables.

L'indispensable humilité

Mettons-nous enfin du côté non du correcteur mais du corrigé. Ah ! Quelle humilité ! Qu'ils sont rares ceux qui acceptent, et plus encore qui désirent recevoir une correction fraternelle ! Combien se scandalisent parce qu'un prêtre demande une tenue convenable à l'église, ou dénonce une attitude non chrétienne ! Cependant, ce prêtre n'agit ainsi que pour la gloire de Dieu.

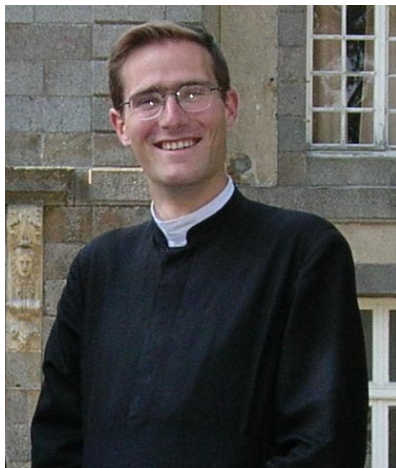
Il en est même qui viennent réclamer des conseils pour devenir meilleurs, et qui repartent furieux de n'avoir pas entendu les louanges escomptées. Que la nature humaine est compliquée...

Moïse lui même, chef glorieux du grand peuple d'Israël, reçut humblement les remontrances de son beau-père Jéthro, et s'y soumit avec simplicité. Le grand roi David accepta le blâme sévère de Nathan : il faut dire aussi que le prophète s'y était bien pris, avec un tact admirable.

Si tous ne sont pas tenus de corriger le prochain, cependant tous ceux qui corrigent doivent le faire avec une immense bonté, une humilité qui attire et produit l'effet voulu : le retour du pécheur à Dieu.

Que le Bon Dieu donne à nos enfants, grands et petits, cette habitude simple de se laisser corriger. Qu'il leur donne aussi la gratitude pour ce service rendu à leur âme. Et qu'il inspire à ceux qui doivent les corriger la Charité, la Miséricorde et la Prudence.

Que deviennent nos Anciens ?



Après deux années de bons et loyaux services comme Préfet de Discipline, Monsieur l'abbé de Pluvié prend du grade ! Il est maintenant Directeur de l'École Saint-Louis à Nantes.

Merci Monsieur l'abbé pour votre joyeux dévouement parmi nous, et bon ministère en Bretagne Sud !

■ Vincent Gélineau, Jean-Baptiste Despres et Éric Peron entrent au Séminaire International Saint-Curé d'Ars à Flavigny.

■ Pierre-Henri Morille est en 2ème année de Bac Pro CGEA (Conduite et Gestion d'Exploitation Agricole).

■ Jean Jodeau est en 3ème année de licence de Droit.

■ Matthieu Jodeau est en 1ère année de Médecine à Paris (La Pitié Salpêtrière)

■ Aymeric Danion est exploitant agricole et forestier.

■ Henry Coudé fait une maîtrise de Droit à Vannes.

■ François-Xavier de Penfentenyo est au 2ème REP à Calvi.

■ Jean-Hubert Chollet fait un IUT de Génie Électrique Informatique Industriel à Carquefou.

■ François-Xavier Moisan est en 1ère année à l'ESCA d'Angers.

■ François-Jacques Dubrœucq est en Prépa Maths Sup PCSI (Physique Chimie Sciences de l'Ingénieur).

■ Benjamin Parfait est à Sainte-Geneviève (Ginette pour les intimes) en Maths Sup MPSI.

■ Arnaud Jourdain fait un BTS Management des Unités Commerciales à Saint-Jouan des Guérets.

■ Charles-Henri du Plessis est en 3ème année de Faculté de Droit à Rennes.

■ Pierre-Édouard du Plessis est admis à l'IUT de Gestion des Entreprises et des Administrations à l'Université de Rennes.

■ André-Marie et Raphaëlle Jourdain sont surveillants à Saint-Michael's school, en Grande-Bretagne.

Les oubliés de la liste peuvent écrire ou téléphoner...

Ayez pitié des pauvres défunts !

Le mois de Novembre est consacré aux Âmes du Purgatoire. La Sainte Église met sous nos yeux ces pauvres âmes souffrantes, et nous rappelle aussi nos propres fins dernières.

Or nous avons le devoir de prier pour les défunts de nos familles.

N'oublions donc pas de faire célébrer des Messes pour ces défunts, spécialement pendant le mois de Novembre. Vos prêtres reçoivent volontiers vos intentions, mais il est bien de s'y prendre un peu à l'avance. Vous pourrez ainsi connaître les dates des Messes que vous demandez, et y assister ou vous y unir d'intention.

Honoraires de Messes en vigueur :

Messe : 16 € Neuvaine : 160 € Trentain : 640 €

La petite chronique de l'École

Par le Frère Jean-Benoît

■ L'été fut riche en activités diverses et variées pour la communauté. Outre les camps de juillet, la kermesse le 6 août fut une fois de plus un succès.



■ Puis un événement que l'on ne peut passer sous silence eut lieu à l'école : la première université d'été de la Fraternité Saint-Pie X. Rassemblant plus de deux cent personnes pendant cinq jours, les organisateurs choisirent de donner par ce rassemblement, une nouvelle impulsion au combat catholique par une série de conférences sur l'apologétique, articulée autour du thème : « Que faut-il dire aux hommes ? » À cette occasion, la troupe théâtrale de l'école fut sollicitée pour rejouer un soir « le fantôme de Canterville ». Quelques élèves et anciens revinrent donc récréer les universitaires ravis.



■ Les travaux de la maison ont bien avancé ; monsieur Morice a transformé les douches du rez-de-chaussée, quant aux couvreurs et charpentiers, ils s'activent sans relâche.

Le frère Vincent a rénové les sanitaires extérieurs, puis méthodiquement débroussaillé la propriété. Aidé par des scouts de passage à l'école, il fit évacuer les gravats accumulés dans la chapelle en réfection.

■ Sur ces entrefaites, les professeurs firent leur rentrée.

Monsieur l'abbé de Pluvié ayant été muté à Nantes, nous accueillons son remplaçant, monsieur l'abbé Heuzé. Prêtre expérimenté, celui-ci a passé cinq ans à l'école de Domezain, après avoir connu les missions aux Antilles.

Côté professeurs nous accueillons



aussi mademoiselle Chênebeau, qui petit à petit prendra la relève de madame Juteau. Monsieur Cornilleau, organiste du prieuré, dispense les cours de musique en cinquième.

■ Le car de l'école ne passant plus au contrôle, nous accueillons donc un nouveau d'une autre envergure : Désiré, un car digne de ce nom, provenant de la société Bourmaud.

■ Notre chien Pirate change d'horizon. La mairie de Saint-Père menaçant d'envoyer le fugueur à la fourrière de Rennes, notre ami J.F.

Barenton accepte d'adopter la brave bête.



■ Voici enfin le jour de la rentrée en ce 14^{ème} dimanche après la Pentecôte, le 10 de septembre. Après la messe chantée par monsieur l'abbé d'Orsanne à Saint-Malo, les familles se retrouvent à l'école pour le repas champêtre et la réunions des parents. Puis vient le moment des adieux, instants qui débute par quelques yeux humides chez quelques petits nouveaux, vite rassurés à la vue de leurs aînés bien contents de se retrouver !

■ À la fin des trois jours de récollection, le pèlerinage de rentrée s'effectue au sanctuaire de Notre-Dame du Verger. L'année sera certainement bénie du ciel, car une pluie torrentielle (de grâces, à n'en pas douter), s'abat sur les jeunes pèlerins.



■ Le premier « moyen week-end », les élèves présents se rendent au pèlerinage du Mont Saint-Michel. Deux heures de traversée à travers la baie et sous un soleil radieux, raniment notre dévotion envers l'Archange défenseur des droits de Dieu !

NOUVEAU !

Pour réunir grands et petits !

Le jeu des 7 familles de l'École Sainte-Marie :

42 superbes cartes en couleurs pour seulement 9 euros !

À commander à l'École.

